



Déclaration CSE du 20 septembre 2018

Notre fédération, l'Unsa-Education s'exprimant plus globalement sur la rentrée 2018, nous nous concentrerons sur seulement deux points : les évaluations nationales et la préparation de la rentrée 2019 dans les lycées.

Le SE-Unsa demande que les évaluations diagnostiques ne fassent pas l'objet d'un protocole national avec remontées nationales mais que le ministère développe les banques d'outils d'évaluation mises à la disposition des équipes.

Il s'oppose à la publication de résultats permettant la comparaison entre écoles et établissements.

Il souhaite que les écoles et les établissements soient mieux accompagnés pour définir des indicateurs qui les aident à améliorer leur action (mixité sociale et scolaire, bien-être des élèves et des personnels, vie scolaire, épanouissement social et culturel, valeurs partagées,...) et qu'ils disposent de moyens réels pour construire des solutions aux difficultés qu'ils auront identifiées.

Pour autant, le SE-Unsa n'a pas appelé à un boycott qui pourrait créer des tensions entre les enseignants et les parents, entre les enseignants et leur hiérarchie et au sein des équipes enseignants.

- Il a engagé les équipes à dédramatiser pour les élèves, les familles et pour elles-mêmes, en ne donnant qu'une importance limitée au protocole ;
- demandé au ministre une compensation horaire sur les APC ou les animations pédagogiques;
- et suivra la passation, les résultats et l'exploitation de ces évaluations aux côtés des enseignants en recueillant largement leur avis de professionnel sur la pertinence des exercices, l'intérêt pédagogique dans la classe, dans l'école, sur le vécu des élèves, des familles et sur l'utilisation de l'institution pour le pilotage de proximité.

Le ministre vient d'annoncer les arbitrages budgétaires. L'annonce de la suppression de 2600 postes d'enseignants dans le second degré alors que celui-ci accueillera près de 40000 élèves supplémentaires donne un signal très inquiétant au moment où doivent se mettre concrètement en place les réformes du lycée GT et de la voie pro.

Déjà la circulaire manquait singulièrement d'ambition en ne retenant que 7 spécialités accessibles partout ou en proximité.

Maintenant s'ajoute la quasi-certitude que les recteurs n'auront pas les moyens suffisants à donner aux lycées pour qu'ils puissent offrir des parcours plus ouverts que les actuelles séries.

C'est pourtant ce que le ministre a promis aux familles et aux jeunes encore à cette rentrée. Le risque est grand de les décevoir.

Au SE-Unsa, nous souhaitons clairement que les choix soient plus ouverts que les séries actuelles.

Le SE-Unsa vient d'être reçu par le ministère sur la réforme de la voie professionnelle. Les grilles horaires et les moyens complémentaires en heures professeurs se précisent.

Si on est loin du cataclysme annoncé par certains, le compte n'y est toujours pas.

Il manque encore des heures-profs pour aboutir à un équilibre et des précisions doivent être apportées notamment sur l'attribution des heures de co-intervention, sur le calcul des heures-profs dans le cas de regroupements de sections de spécialités différentes. Le cas des disciplines qui voient leur horaire diminué drastiquement dans les grilles élèves doit être revu. On pense en particulier à la LV2 en bac pro et aux arts appliqués en CAP.

Le SE-Unsa porte et continuera de porter avec détermination ses revendications sur une base incontournable : cette réforme ne doit pas être source d'économies budgétaires (donc de postes) et de dégradation des conditions d'enseignement.